

Travaux d'abattage d'arbres

Dès la semaine du 18 novembre 2024 et selon les conditions météorologiques, une coupe de bois aura lieu sur la lisière de forêt et à proximité de la ligne haute tension (voir plan ci-dessous). Ces arbres seront coupés pour diverses raisons :

- Diminuer les risques de chute des arbres malades sur le chemin longeant la lisière et le chemin d'accès de la cabane.
- Assurer la sécurité de la ligne haute tension et maintenir une distance de sécurité durable de minimum 5.2 mètres entre les câbles conducteurs et les arbres (selon OLEI Art. 15 et Art. 35).

Comme vous le verrez au cours du printemps prochain, la vitalité de la nature est surprenante. La forêt se régénère rapidement. De manière préventive pour améliorer la biodiversité, des tas de branches seront déposés pour la microfaune et des arbres coupés à hauteur pour les insectes et les oiseaux.

Les travaux sont à la charge respectivement de la Commune du Mont-sur-Lausanne pour le chemin et de Swissgrid pour la ligne haute tension.

Risques de blessures : les branches et les troncs sont tranchants, glissants et instables. Le respect de la signalisation vous protège.

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter aux heures de bureau le garde forestier, Jean-Philippe Crisinel au 079 427 89 73.

"Sources: Géodonnées Etat de Vaud, Office fédéral de topographie, OFEV, CH 3003 Berne"

